

# VILLEGAILHENC



JUIN 2021 N° 65

Bulletin d'informations municipales

## Sommaire :

Le mot du maire..... 2

Pierre Sanchez, ancien adjoint nous a quittés ..... 3

Les travaux ..... 3

### Ensemble

- Mise à jour du P.C.S..... 5

- Ils courent pour Villegailhenc ..... 5

- A nous le souvenir, à eux l'immortalité..... 5

- Carole Delga, Présidente de Région en visite..... 6

- Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre des nouveaux bâtiments municipaux ..... 6

A l'école : Une championne de lecture..... 7

### A la biblio :

- une belle exposition ..... 7

- à vos agendas ..... 7

### Sachons- le :

- Inscription bus RTCA..... 8

- Débroussaillage..... 8

- Nuisances sonores..... 9

- Piscines et autres points d'eau ..... 9

- Nids de frelons..... 10

- De nouveaux services sur la commune ..... 10

- Déchets ..... 10

- Canicule ..... 11

Transition énergétique ..... 12

## Le mot du maire



Michel PROUST  
Maire de Villegailhenc  
Vice-Président de Carcassonne  
Aérolomération

Madame, Monsieur,

Notre vie quotidienne continue malgré les restrictions sanitaires et nous devons faire face à toutes nos responsabilités familiales et professionnelles en intégrant ces contraintes, plus au moins facilement.

Le conseil municipal et moi-même sommes conscients des difficultés extrêmes que certains d'entre vous rencontrent en voyant leur activité baisser, voire stopper, en percevant un revenu moindre voire en perdant leur emploi. Enfin, nous avons une pensée très chaleureuse pour tous ceux qui sont touchés par la maladie. Nous pensons, bien entendu, à l'épidémie qui nous tourmente tous mais également à toutes les autres maladies qui peuvent survenir.

Heureusement chers habitantes et habitants, la vaccination a mis hors de danger la plupart de nos anciens. Nous devons encore être patients, et surtout prudents. En ce mois de juin, les beaux jours et les vacances arrivent et nous avons envie de retrouver une proximité, une vie d'avant.

Certaines règles ont été assouplies pour les restaurants, les salles de sports, les associations. Alors pour nous permettre à toutes et à tous d'aller encore plus loin, retrouver une certaine liberté ou tout simplement le bonheur de la vie, n'allons pas trop vite, respectons les règles sanitaires encore en vigueur, vaccinons nous pour protéger les autres et nous protéger.

En mars le conseil municipal a voté le budget 2021 et afin de ne pas aggraver les difficultés au quotidien, malgré les investissements importants en cours et ceux restant à réaliser, il a été décidé de **ne pas augmenter pour la dixième année consécutive les taux communaux**. Le budget 2021 présente donc une feuille de route qui reste prudente et contrôlée, tout en restant ambitieuse.

Je rappelle que le budget primitif est basé sur des prévisions qui peuvent être réajustées en cours d'exercice.

En 2020, plus d'un million de travaux réalisés sur la voirie et les réseaux.

En 2021, les travaux vont se poursuivre sans interruption, (voir détail dans les prochaines pages). Comme vous pouvez le constater la construction des bâtiments communaux avance et en juillet débutera la réalisation du City stade pour notre jeunesse.

Tant attendues et nécessaires pour la construction du nouveau pont (début des travaux en janvier 2022), les premières déconstructions auront lieu dans quelques semaines.

Donc toujours un budget maîtrisé, toujours des investissements importants pour redonner à Villegailhenc une nouvelle image en 2022.

Nous reviendrons vers vous au fur et à mesure des avancées des études et des réalisations, notamment la nouvelle étude de requalification urbaine. Chaque habitant sera appelé à s'exprimer sur ses attentes autour de ces nouveaux espaces qui seront le Villegailhenc du futur.

Comme je le rappelle régulièrement, **votre conseil municipal s'investit pour l'intérêt général** et le bien être des Villegailhencoises et des Villegailhencois. Une citation de Benjamin Franklin qui nous dit que « Le seul intérêt de l'argent est son emploi » reflète bien l'utilité du budget.

Même si elle est assouplie, la crise sanitaire étant toujours présente, le pique-nique Républicain et le feu d'artifice du 13 juillet ainsi que la fête du mois d'août sont encore annulés cette année et nous le regrettons.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Votre dévoué  
Michel PROUST



## Pierre Sanchez, ancien adjoint nous a quittés

Décédé récemment à l'âge de 87 ans, Pierre Sanchez fut adjoint au maire : 2<sup>ème</sup> adjoint de 1971 à 1983 puis 1<sup>er</sup> adjoint de 1983 à 1989 sous la mandature de Monsieur Francis Planel et toujours 1<sup>er</sup> adjoint de 1989 à 1991 sous la mandature de Monsieur Joseph Marty. Toujours au service de la population, politiquement ancré, il a accompli ses mandats avec compétence et sérieux. Très engagé syndicalement durant toute sa vie active, il a défendu les salariés qui partageaient son quotidien dans les diverses entreprises où il travailla et en particulier à la mine de Salsigne. La reconnaissance des maladies professionnelles qui aboutira favorablement en 1997 fut le combat de sa vie. Son sérieux, ses connaissances, ses capacités de travail, sa pugnacité, son aura, lui permettront d'être reconnu bien au-delà de la famille minière, notamment parmi la communauté scientifique des chercheurs et médecins. Toutes ces qualités qu'il a également mises au service de la commune et de ses administrés.  
Merci Pierre !

*Pierre Sanchez était le père de Didier Sanchez, conseiller municipal de 2008 à 2014 et 2<sup>ème</sup> adjoint de 2014 à 2020.*

# Les travaux

## En 2020

Réfection des toitures des bâtiments communaux, Boulodrome, Ecole élémentaire, Passage ruisseau cimetière, Parking devant mairie, rue Carrairol, Chemin de Castellanie, Impasse du Minervois, rue des Treilles, Les Villas de Gailhenc, **soit un montant total de travaux de 1 195 661€ réalisés.**

**En 2021 :** Poursuite ou fin des travaux de voiries et également en cours la construction des ateliers municipaux, le foyer communal et la maison citoyenne.

## A venir :

La première tranche du jardin de loisirs avec la réalisation du City stade en juillet 2021, l'isolation du plafond de la salle polyvalente et la réhabilitation du local de l'ancienne Poste. Mais aussi, les premières déconstructions pour permettre la réalisation du nouveau pont fin 2021, début 2022 ainsi que la poursuite des travaux sur la voirie.

Nous reviendrons vers vous pour un calendrier plus précis et sur le financement de toute cette programmation.

## Domaine de Montipèze :



Dans le village : rue des Escombes,



Impasse du Goy



Rue de la Facture



Rue du Fort



Rue Tranquille,



et rue des Lavandières.



# Ensemble

## MISE A JOUR DU P.C.S. (Plan communal de Sauvegarde)

Plusieurs réunions de travail avec « Le bureau d'études Predict Services », à l'initiative du SMMAR (Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières) ont été nécessaires pour réactualiser le Plan Communal de Sauvegarde de la commune, outil indispensable à la gestion des risques majeurs : inondations, transports de matières dangereuses, chutes de neige importantes, etc... Cette mise à jour du P.C.S, obligatoire tous les 5 ans va permettre de mettre en place une organisation logistique, technique et administrative pour répondre aux besoins de la population sinistrée ou en danger lors de la survenue d'un de ces événements. Ce document est indispensable dans l'urgence pour prévoir qu'en cas de crise rien ne soit laissé au hasard.

Suite à l'événement majeur d'octobre 2018, le risque le plus prégnant pour nous demeure bien entendu le risque « inondations ».

La dernière réunion de travail a eu lieu récemment en présence d'élus et du technicien du bureau d'études « Predict Services ». Des exercices seront réalisés ensuite pour évaluer en direct des situations d'urgence. Cette réactualisation doit être maintenant approuvée en conseil municipal. Le document finalisé sera consultable en mairie, avec une mise en situation programmée pour le mois de septembre qui se concrétisera par un exercice pratique.



### Téléalerte :

*Pour rappel, les habitants qui ne se seraient pas encore inscrits peuvent le faire en mairie ou via le site de la commune par l'intermédiaire d'un formulaire dédié afin de recevoir un message de catastrophe imminente grâce à un automate d'appel multimédia.*

## ILS COURENT POUR VILLEGAILHENC

Ils seront quatre à vivre ce projet sportif qui consiste à traverser les Pyrénées à pied d'Hendaye à Banuyls par la Haute Route Pyrénéenne (circuit parallèle au GR 10). Ils sont partis le 19 juin pour 45 jours sur une distance avoisinant les 880 kms.



**Océan Atlantique/Mer Méditerranée pour eux quatre  
Le pont reliant les deux rives du Trapel pour tous les  
Villegailhencois.**

Cette aventure est allée à un appel de fonds auprès des entreprises et des particuliers pour « SOS Villegailhenc ».

## A NOUS LE SOUVENIR, A EUX L'IMMORTALITE

En raison du contexte sanitaire, les cérémonies du 19 mars (fin de la guerre d'Algérie) et du 08 mai (Armistice de 1945) se sont déroulées en présence des élus et des représentants des anciens combattants mais sans public.



Honorer la mémoire de nos soldats morts pour l'humanité reste un devoir envers le passé, mais aussi une nécessité du présent et une exigence pour l'avenir.



Espérons que dans le futur l'on puisse revenir à des commémorations plus conviviales avec la population du village, les enfants et la chorale.

## CAROLE DELGA PRESIDENTE DE REGION EN VISITE

Le 7 janvier dernier le maire et le conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, accompagnée de son premier vice-Président Didier Codorniou, de la Présidente du Département de l'Aude Hélène Sandragne, de Régis Banquet, Président de l'Agglo et de Simon Chassard secrétaire général de la Préfecture pour soutenir la reconstruction du village et exprimer sa solidarité envers sa population.



Carole Delga, très à l'écoute, a confirmé les aides de la Région pour les diverses opérations de reconstruction. Elle a assuré que les commerces impactés durant les travaux de construction du pont pourraient bénéficier d'un fonds d'aide exceptionnel dédié à la perte du chiffre d'affaires.

Après ce tour d'horizon, elle a tenu, avec ses accompagnants à visiter le village et parcourir ses rues sinistrées.

## POSE DE LA 1ERE PIERRE DES NOUVEAUX BATIMENTS MUNICIPAUX

« Enfin ça commence à bouger » entendons-nous par ci par là. « Deux ans et demi, c'est court et c'est long à la fois, ça dépend où l'on se situe » comme l'a si bien exprimé la Présidente du Département Hélène Sandragne au cours de la manifestation symbolique qui a vu la pose de la première pierre des futurs ateliers municipaux, petit foyer et maison citoyenne le 22 mai dernier.

Ce temps a été nécessaire pour constituer les dossiers administratifs, les études techniques et s'assurer des financements abondés par l'Etat, la Région, le Département et Carcassonne Agglo.



Ces nouvelles constructions, réalisées autour de la mairie sont la première marche vers le « Villegailhenc d'après ». C'est au cours du second semestre que d'autres réalisations suivront, avec en outre, le lancement du futur pont.

# A l'école



## Une championne de la lecture dans notre école

La sélection communale des « petits champions de la lecture » s'est déroulée en janvier dernier. Ont concouru les élèves du CM2, comme c'est le cas depuis 6 ans déjà. Chaque enfant devait lire à voix haute devant le jury un extrait d'un livre pendant une durée maximale de 3 minutes, une expérience toute nouvelle et difficile pour eux.

Et c'est Channel qui a été retenue pour représenter Villegailhenc tout d'abord à la sélection départementale où elle est arrivée première. C'est avec détermination que notre championne, douée et perfectionniste a décroché la seconde place du niveau régional, puis la septième au niveau national.

Félicitations à Channel et remerciements à Marie la bibliothécaire, à Mme Badou l'enseignante de CM2 et aux membres du jury pour leur implication.

# A la biblio

## Une belle exposition



Depuis l'automne dernier, la classe de Ce1 et une classe de maternelle ont travaillé selon la méthode d'un auteur jeunesse, Christian Voltz, pour aboutir à la réalisation d'une exposition qui a été accessible et appréciée dans les locaux de la bibliothèque municipale.

Il s'agissait d'illustrer par des compositions et des textes l'histoire d'une tortue qui veut participer à l'épreuve de sprint des JO 2024. Toutes les œuvres ont été reliées dans un album souvenir que M. le Maire a offert à chaque enfant.

## A vos agendas

### Le mercredi 7 juillet

Animation dans le cadre de « Partir en livre » avec Zarno, patamodeleur

- Sur inscription
- A partir de 6 ans
- Nombre de places limité



### Le mercredi 21 juillet à 10h30

Dans la cour de l'école lecture pour les petits de 2 à 7 ans.

*Ces deux ateliers se font sur inscription uniquement.*

### Le mercredi 10 novembre à 18h30 à Villegailhenc

Les « Crocjenambe », dessinateurs de bande dessinée déjà venus 2 fois nous enchanter avec leurs animations, seront de retour pour diverses manifestations avec les scolaires et une parodie du conte dessiné dans le cadre du festival de contes en Montagne noire.



*Les horaires de la bibliothèque en juillet et août :*

*Le mardi de 13h30 à 17h30*

*Le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30*

*Fermeture pour congés annuels du 26 juillet au 3 août et du 23 août au 7 septembre*

## INSCRIPTION BUS



EVOLUTION DE LA TARIFICATION NAVISCHOOL  
ABONNEMENT ANNUEL GRATUIT!  
FRAIS DE DOSSIER : 10€

ANNÉE 2021-2022  
**INSCRIPTIONS EN LIGNE**  
TRANSPORT SCOLAIRE  
DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 31 JUILLET 2021

Rendez-vous dans la rubrique « Scolaire »  
<http://rtca.carcassonne-agglo.fr>

CONTACT  
04 68 47 82 22  
Scolaire.RTCA@carcassonne-agglo.fr

carcassonne agglo  
TERRES D'AUDACE

## S'inscrire auprès de la RTCA

Si vous habitez dans l'une des communes de Carcassonne Agglo et que votre enfant est scolarisé dans un établissement de Carcassonne Agglo, l'inscription se fait auprès de la RTCA.

## DEBROUSSAILLEMENT

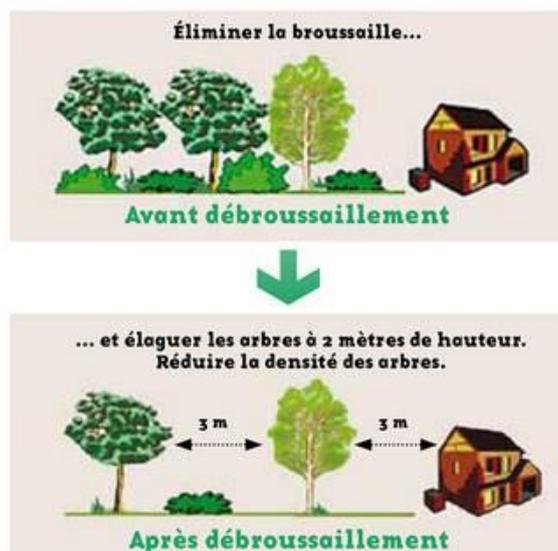
### COMMENT REALISER LE DEBROUSSAILLEMENT

- Eliminer les végétations mortes ou très sèches, ainsi que les végétaux coupés.
- Elaguer les branches basses des arbres sur une hauteur minimum de 2 mètres.

- Aménager l'espace afin que les branches des arbres et leurs houppiers soient suffisamment espacés.
- **Ne pas détruire par le feu, les végétaux.** Cette pratique est strictement interdite par le règlement sanitaire départemental.

### EN CAS DE NON EXECUTION DU DEBROUSSAILLEMENT

1. LE FEU : il risque de tout détruire sur son passage.
2. SANCTIONS PENALES : risque d'amende plus ou moins forte selon la zone dans laquelle vous vous situez. Le montant de la contravention peut s'élever à 1500 €.
3. EXECUTION D'OFFICE : la commune ou l'Etat peut faire exécuter les travaux sur votre terrain, à vos frais.



### QUI EST SOUMIS AU DEBROUSSAILLEMENT ?

Selon l'Article L 322-3, 2 du Code Forestier (modifié en 1992 et 2002), c'est au propriétaire, à ses ayants droits, ou à l'occupant du terrain (locataire, usufruitier) qu'il revient de débroussailler son terrain. Il est **obligatoire** d'exécuter une zone de protection de 50 mètres autour des habitations, et plus particulièrement celles qui sont isolées.

Un débroussaillage sélectif, réalisé après analyse des lieux, permet de vivre dans un cadre agréable. La nature se développe là où, sans entretien, elle aurait été étouffée par les broussailles.

## NUISANCES SONORES

Le bruit est un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme désagréable ou gênante.

Si vous-même faites du bruit vous pouvez vous attirer des ennuis, dégrader vos relations avec vos voisins et leur santé. De plus vous pouvez être puni d'une amende qui peut s'élever à 450 €.

En fait, chacun est tour à tour auteur et victime du bruit mais nous avons tendance à juger avec plus d'indulgence le bruit que nous, ou nos proches, faisons et nous n'avons pas toujours conscience de gêner notre voisinage.



**Quelques précautions suffisent pour faire moins de bruit et respecter son voisinage.**

**Je respecte le sommeil ou le repos de mes voisins !**

Je n'effectue pas de travaux de bricolage ou de jardinage, à l'aide d'outils, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, motoculteur... leurs utilisations sont strictement réglementées et limitées : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 (décret du 18 avril 1995 du Code de la santé publique).

**Je ne gêne pas mes voisins, ni le jour ni la nuit !**

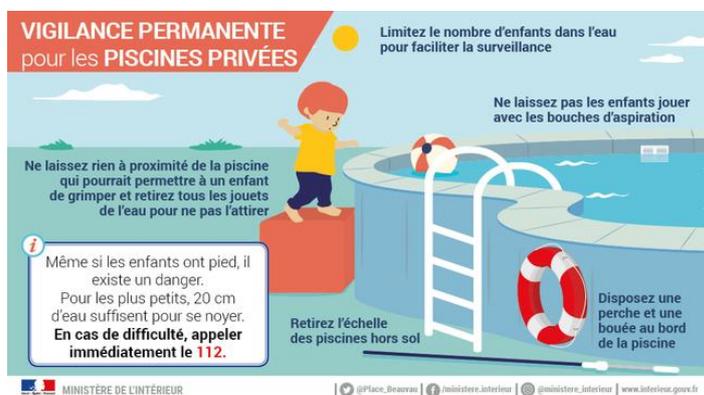
- Je modère le son de ma musique, de ma télévision
- Je baisse le volume après 22h00
- Je m'entends avec mon voisin lorsque j'organise une fête et j'accepte la leur.

**Je fais attention aux nuisances causées par les animaux !**

- Je fais garder mes animaux (chiens...) durant mon absence.
- Je les dresse à ne pas aboyer pour un rien (mettre un collier anti-aboiement disponible chez les vétérinaires).

**TROP DE BRUIT C'EST LES ENNUIS !**

## PISCINES ET AUTRES POINTS D'EAU



**Protéger votre enfant, c'est sécuriser votre piscine et toujours garder l'œil sur lui...**

Votre enfant peut se noyer en moins de 3 minutes dans 20 cm d'eau, sans un bruit.

Un dispositif de sécurité ne remplace pas la surveillance constante et active des adultes. Il n'est qu'un complément à votre vigilance.

**Quel que soit le type de votre piscine, ne laissez jamais votre enfant tout seul !**

- Désigner un seul adulte responsable de sa surveillance.
- Equipez votre enfant de brassards, d'un maillot de bain à flotteurs adaptés à sa taille dès qu'il est à proximité d'une piscine.
- Posez à côté de la piscine : une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.
- Après la baignade, sortez tous les objets flottants : jouets, bouées, objets gonflables et remettez en place votre dispositif de sécurité.
- Apprenez à nager à votre enfant dès l'âge de 4 ans et faites-lui prendre conscience du danger.
- Formez-vous aux gestes qui sauvent.
- Stockez les produits de traitement de l'eau hors de portée des enfants.

## NIDS DE FRELONS

En raison de la prolifération des nids de frelons traditionnels et asiatiques sur le village, la municipalité a décidé de prendre en charge leur destruction.

Si vous apercevez un nid, n'hésitez pas à contacter les services municipaux (04.68.77.41.90), qui feront intervenir une entreprise spécialisée.



## DE NOUVEAUX SERVICES SUR LA COMMUNE

### Vétérinaire à domicile

**VÉTÉRINAIRE ETHOLOGUE**  
VISITES À DOMICILE ☎ 06 95 73 45 59  
**BIGOVET**  
Dr. YOLANDA BIGONNEAU 9 Rue Des Carriers 11600 VILLEGAILHENC

### Electricien

**MATHIEU SANCHEZ**  
**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**CLIMATISATION**  
NEUF ET RÉNOVATION  
CHAUFFAGE VENTILATION  
DOMOTIQUE ALARME  
AUTOMATISME PORTAIL  
INTERPHONE DÉPANNAGE  
06 43 03 07 32  
MATHIEUSANCHELELECTRICITE.COM  
VILLEGAILHENC

### Entreprise de BTP

Alexandre VIVES  
06.32.33.28.37



ZAE Lannolié II  
190 rue G. Cailhau  
11000 CARCASSONNE

## DECHETS



La collecte des déchets est assurée par le Covaldem.

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES** : le lundi matin.

Merci de sortir vos sacs ou container la veille au soir (dimanche).

**COLLECTE DES RECYCLABLES** (sacs jaunes disponibles en mairie) : le jeudi matin.

Sortir vos sacs jaunes la veille au soir (soit le mercredi).

Depuis peu les containers collectifs à papier ont été retirés des points de collecte du village. Les papiers et cartonnages légers sont à déposer dans les sacs jaunes.

### DECHETS VERTS

Les déchets verts déposés dans les déchèteries du territoire du Covaldem11 sont regroupés sur la plateforme de compostage d'Alzonne. Broyés, arrosés, aérés, lentement, ils se décomposent et deviennent du compost.

Dans le cadre de sa délégation de service public, le Covaldem11 a confié ce traitement à Audeval qui se charge ainsi du compostage des déchets verts et de la commercialisation du compost obtenu.

## CANICULE

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.

**N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.**

**MAUX DE TÊTE**      **CRAMPES**      **NAUSÉES**

**Protégez-vous**

**RESTEZ AU FRAIS**      **BUVEZ DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

La santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- il fait très chaud ;
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- cela dure depuis plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température et je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

### AGIR :

Je bois beaucoup d'eau et...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien...

**Retrouvez toutes nos informations sur le site internet :**

[www.mairie-villegailhenc.fr](http://www.mairie-villegailhenc.fr)

**ou sur Facebook :**

<https://www.facebook.com/mairievillegailhenc>



**Votre Commune s'engage avec GRDF dans la transition énergétique et la conversion des installations de chauffage Fioul de la commune.**

Propriétaire de maison individuelle, **vous êtes chauffé au fioul et souhaitez changer d'énergie, choisissez le Gaz !**

**Recevez 400€\* pour votre branchement au réseau de gaz naturel !**

➔ Profitez des atouts du **gaz naturel, grâce à une chaudière gaz plus performante**



Réalisez jusqu'à  
**40% d'économies**<sup>(1)</sup>  
sur votre facture en passant  
du fioul au gaz.

Le remplacement de votre  
ancienne chaudière fioul  
par une chaudière gaz plus  
performante vous permet  
également de **réduire vos  
consommations d'énergie**



Faites financer  
**jusqu'à 75%**  
de vos travaux de chauffage  
avec le dispositif d'aides  
encadré par l'Etat<sup>(2)</sup>



Réduisez instantanément  
les émissions de CO2  
de **50%**<sup>(3)</sup>

Pour en savoir plus, contactez dès aujourd'hui  
**Stéphanie MONTOSSON au 06 24 63 55 59**